

Préambule. L'Université confédérale Léonard de Vinci est porteuse d'un **projet partagé** par tous les établissements qui la composent. L'ambition partagée par les établissements est de créer, dans le paysage national, une **grande université en réseau** de dimension européenne et de **visibilité internationale** grâce à son potentiel de recherche et d'enseignement supérieur. De par sa taille et son périmètre géographique, ce regroupement constitue ainsi un **puissant levier de positionnement international et de structuration territoriale**. Aussi l'Université confédérale Léonard de Vinci portera-t-elle les contrats stratégiques de site.

Le projet de l'Université confédérale Léonard de Vinci dans la configuration proposée présente une **grande cohérence intrinsèque** et tire sa pertinence et sa force de l'originalité de son modèle organisationnel en réseau de **sites équilibrés**. Dans ce cadre, l'Université confédérale Léonard de Vinci permet à ses membres de **renforcer leur compétitivité** en définissant une stratégie commune qui concerne tous les secteurs d'activités des établissements. Ils pourront ainsi collectivement non seulement se positionner comme **l'interlocuteur incontournable des pouvoirs publics** aux niveaux national et régional, mais aussi accroître leur visibilité européenne et internationale. L'université confédérale Léonard de Vinci est une université confédérale, autour d'un projet partagé, fonctionnant **en réseau selon le principe de subsidiarité ascendante** (faire ensemble ce qu'il n'est pas possible de faire seul).